

COMMUNE DE VAUX-SUR-SÛRE
Réunion de CLDR du 5 avril 2022
Plan d'Action pour l'Energie et le Climat
Convention des Maires

Présences :

Commune : Astrid Simon (Conseillère environnement et énergie)

Convention des Maires : Daniel Conrotte (coordinateur territorial pour la Convention des Maires)

Conseil Communal (hors membres de la CLDR) : Cécile Conrard

CLDR : voir liste en annexe

FRW : Juliette Maquet et Eléonore Gérard

Ordre du jour :

- Présentation de l'appel à projets BiodiverCité
- Approbation du compte-rendu de la réunion précédente (1/03/2022)
- Présentation des 4 scénarios et agenda par Daniel Conrotte
- Divers

Le Bourgmestre, Yves Besseling introduit la réunion. C'est la deuxième partie de la réunion du 01 mars. Avant de commencer la réunion, la FRW va rapidement présenter l'appel à projet BiodiverCité.

PRÉSENTATION DE L'APPEL À PROJETS « BIODIVERCITÉ »

Une réunion de travail sur cet appel à projet aura lieu au début du mois de mai. Le but de cette réunion sera de prévoir ensemble des projets à intégrer dans l'appel.

Présentation générale :

BiodiverCité est une nouvelle subvention nature qui regroupe les PCDN, le plan maya, les cimetières nature et la semaine de l'arbre. Cela a été regroupé pour raison de simplification administrative ainsi que pour pouvoir toucher toutes les communes.

Plusieurs acteurs ont été mandatés par la Ministre pour suivre cette nouvelle subvention (dont Adalia et Ecowal dans un rôle de conseil). La Fondation Rurale de Wallonie a été mandatée pour le volet de la participation citoyenne : information sur le territoire.

Le subsidie est de maximum 12 000 euros par an par Commune :

- 10 000 euros pour les fiches actions (dont 2000 euros pour la sensibilisation). Il faudra néanmoins suivre la liste d'éligibilité.
- 2 000 euros pour la semaine de l'arbre.

Il y a également la possibilité de mutualiser tous les subsides pour les communes se trouvant dans un Parc Naturel ou un Contrat de Rivière

Conditions d'octroi :

- Le site doit être accessible au public
- La Commune doit être propriétaire du territoire ou obtenir une convention de gestion de minimum 15 ans (Cela ne peut pas être sur le territoire de la Région Wallonne ou sur un cours d'eau navigable/de type 1)
- La date de dépôt des dossiers est le 8 juin.

Une réunion sera donc organisée début mai avec les membres de la CLDR intéressés par le sujet et le Groupe Nature de la Commune afin de voir quelles actions peuvent être mises en place.

Neuf thématiques éligibles :



⇒ Toutes les informations concernant l'appel à projet, ainsi que la date de la réunion seront envoyées aux membres de la CLDR et au Groupe Nature prochainement.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE

Aucune remarque, **le compte-rendu de la réunion de CLDR du 1^e mars 2022 est approuvé.**

PRÉSENTATION DES 4 SCÉNARIOS ET AGENDA

Par Daniel Conrotte, coordinateur territorial pour la Convention des Maires

M. Conrotte mentionne qu'il va organiser deux réunions avec la même méthode de travail concernant le PAEDC le 06/05 au Parc Naturel de Gaume à Rossignol et le 12/05 à Rendeux. Ces réunions sont à destination des conseillers et des élus concernés, et maximum 3 personnes intéressées du groupe peuvent contacter Astrid si elles souhaitent y participer. L'ensemble des coordinateurs supra-communaux de la Région Wallonne sont également invités.

3 grands objectifs avaient été définis lors de la réunion du 01/03/2022.

- L'isolation
- Les comportements
- L'eau

Nous allons pouvoir définir les objectifs et les moyens pour les thématiques comportements et eau.

M. Conrotte explique qu'à la réunion de ce soir, il faudra produire au moins un agenda pour une des thématiques, à la suite de quoi, M. Conrotte va écrire l'histoire de la Commune en toutes lettres.

Il n'y a pas de questions ni de remarques par rapport à la réunion précédente.

A la réunion du premier mars 2022, la thématique de l'isolation avait été abordée, les objectifs et les moyens. L'exercice reste à faire pour les deux autres thématiques retenues.

Pour rappeler le principe de l'exercice, M. Conrotte propose l'exemple de la thématique de la mobilité douce : **objectifs** (ex : santé publique, réduction du bruit, etc.) et **moyens** (message politique, vélo-bus et pedibus, etc.).

La thématique à aborder ce soir choisie par les participants est l'eau.

Objectifs
Eviter les gaspillages : réduction de la consommation
Récupérations des eaux usées
Récupération des eaux pluviales
Réduire la facture
Réduction de la consommation de l'eau en bouteille : boire l'eau du robinet
Protection des zones de captage
Garantir l'accès à l'eau – citoyens
Garantir l'accès à l'eau - agriculture
Protection vis-à-vis des crues
Promotion du secteur touristique
Essences forestières résilientes
Production hydro

Moyens (→)	Priorité	Début	Fin	Qui
Réactivation de puits/législation : pas réellement de main sur le sujet, information sur ce qui peut être fait	1	Sept 22	Juin 23	AC
Politique communale de l'eau	1	Mai 22	2030	
Infos sur le nouveau système des stations d'épuration : vulgarisation à la population	1	Sept 22	Juin 23	
Infos – cuves : penser au bon volume pour que ce soit efficace, aspect financier	1	Sept 22	Juin 23	
Info – Utilisation rationnelle de l'eau : gaspillage, récupération, etc.	1	Sept 22	Juin 23	
Chiffrage économies possibles	1	Sept 22	Juin 23	
Message politique	1	Sept 22	Juin 23	
Sensibilisation des agriculteurs : inciter la bonne pratique agricole, en lien avec ce qui est demandé par la RW	2	Sept 22	Juin 24	AC PNHSFA CR Natagriwall
Aménagement zones de pompage : organisation des pompages agricoles	2	Sept 22	Juin 24	
Stations d'épuration/ identification zones	2	Sept 23	Août 27	AC SPGE
Incitant cuve eau pluviale	2	Sept 23	Nov 23	AC Idelux eau
Accessoires économiseurs d'eau : promotion	2	Sept 23	Nov 23	
Journée de l'eau	2	Mars 23	Mars 23	AC/RW/CR
Identification de points d'intérêts touristiques	2	Sept 23	Août 24	AC/SI/OT
Défecteurs/ zones de débordement : les rigoles sont parfois contre-productives, penser des zones	3	Jan 24	2030	AC/RW

de débordements à certains endroits (attention à la sécurité routière, besoin d'une étude préalable)				
Gestion des castors : ils amènent beaucoup de dégâts au niveau de l'agriculture	3	Jan 24	2030	
Capture des rats-laveurs : diminution des populations nuisibles pour la biodiversité des rivières	3	Jan 24	2030	

Remarques :

- Les agriculteurs ne peuvent pas aller se servir directement dans les cours d'eau. Les animaux ne pourront plus y accéder directement non plus. A partir de 2023, il est légalement obligatoire de clôturer les cours d'eau.
- Au niveau des stations d'épuration, il s'agit d'une obligation pour les nouvelles bâtisses. Pour les anciennes habitations, les particuliers seront informés et incités, mais c'est à eux de prendre une décision. Possibilité de localiser les zones d'épuration autonomes et collectives.
- L'aménagement des zones de pompages pourrait se faire via des citernes à côté des cours d'eau. Celles-ci se remplissent de manière douce, il n'y a pas d'impact immédiat sur la biodiversité des rivières.
- La Sûre prend sa source sur la Commune (à la limite avec Wideumont). Cela amène des touristes, or il est très complexe d'indiquer où elle se trouve exactement. Il serait intéressant d'aménager une promotion au niveau du secteur touristique.
- Dans le tableau : AC = Administration communale / CR = contrat rivière.
- En priorité 1, il est nécessaire d'informer la population, en mettant en avant les gains possibles.
- Journée de l'eau : il faudrait l'organiser en même temps que celle prévue par la Région Wallonne (le 22 mars 2023).

Pour la prochaine réunion, M. Conrotte va mettre le résultat de ce tableau sous forme de texte. Nous allons créer un comité de pilotage pour le PAEDC avec les membres de la CLDR les plus intéressés et revenir de temps en temps informer les membres de la CLDR de l'avancée du plan.

DIVERS

Il n'y a pas de divers.

Yves Besseling conclut la réunion.

Juliette Maquet et Eléonore Gérard,
Agents de développement FRW



ANNEXE 1 : LISTE DES PRÉSENCES

RÉUNION DE CLDR DU 5 AVRIL 2022

Présents (12)

Besseling	Yves	Hompré
Colot	Sandrine	Clochimont
Dourte	Michel	Vaux-sur-Sûre
Dziechciarek	Eric	Assenois
Lamoline	Pascale	Bercheux
Leyder	Olivier	Juseret
Monier	Isabelle	Assenois
Nicolay	Pierre	Cobreville
Notet	Patrick	Vaux-sur-Sûre
Otte	Pierre	Remience
Reyter	René	Remichampagne
Widart	Steve	Poisson-Moulin

Excusés (8)

Annet	Stéphanie	Salvacourt
Dujardin	Sandra	Sibret
Grogna	Joseph	Jodenville
Hogge	Mathilde	Chenogne
Koeune	Germain	Sibret
Lhoas	Vinciane	Morhet
Pauly	Vincent	Sibret
Thiry	Stéphanie	La Barrière